Au nom de Michel Berthet Président National de l'Association des membres de l'Ordre des Palmes Académiques, que j'ai l'honneur de représenter pour notre département, je remercie madame la Préfète des Hautes-Pyrénées de nous accueillir dans cette salle de la préfecture pour notre remise de décoration annuelle ; l'organisation ici de cette cérémonie prouve la considération de la République à l'égard de ceux qui oeuvrent avec dévouement pour l' Education Nationale.

La présence parmi nous de personnalités civiles du département et de la ville montre aussi l'estime que les institutions portent à cet ordre ancien et prestigieux, créé par Napoleon Ier en 1808, remanié en 1866 par Napoleon III et enfin restructuré sous sa forme actuelle en 1955. Né sous les aigles de l'Empire, cet ordre n'en était pas moins qualifié par le Président Pompidou de la plus républicaine des décorations. Je remercie donc de l'honneur qu'ils nous font d'assister à cette cérémonie M. Cosnard, directeur académique des services de l'Education Nationale, M. et M. représentant le Président du Conseil Général et le maire de Tarbes. Votre présence donne à cette cérémonie un prestige supplémentaire.

Je remercie également toutes les personnes qui ont accepté de parrainer les récipiendaires de cette après-midi et de consacrer un peu de leur temps pour accueillir les nouveaux promus dans cet ordre.
Enfin je remercie les divers services de la préfecture pour l'aide efficace qu'ils ont apportée à l'organisation de cette cérémonie.

L'association des membres de l'Ordre des Palmes Académiques, l'AMOPA, s'est fixé comme but de perpétuer de façon utile et féconde les valeurs de cet ordre ancien; les

actions que mène notre section en direction de la jeunesse du département sont importantes; ce sont, entre autres, de très nombreux prix distribués aux lauréats de plusieurs concours de défense et illustration de la langue française, dans les Hautes-Pyrénées, en Algérie ou en Roumanie ou de mémoire et de civisme en partenariat avec l'ONAC. Mais, notre association ne peut vivre, s'engager et diversifier ses actions, sans l'aide des autorités de la République, de l'Éducation Nationale et de ses adhérents ; la section des Hautes-Pyrénées a besoin de nouveaux membres ; j'espère donc, chers récipiendaires, que vous n'hésiterez pas à nous rejoindre - c'est à dire à vous inscrire- pour que l'AMOPA 65 puisse toujours être dynamique et généreuse et réaliser les projets qu'elle est entrain de construire.